

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 4 avril 2020

# Coronavirus - Covid-19: Point de situation en Normandie

#### Point de situation au 4 avril en Normandie

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose désormais plus seulement sur le nombre de cas confirmés, dans le cadre d'une stratégie de tests ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville :

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles sur le site de Sante publique France et sur le site du gouvernement/info-coronavirus

#### Prise en charge à l'hôpital

- Aujourd'hui, 677 personnes sont hospitalisées en Normandie (soit une augmentation de 19,61 % en 72h, depuis le mercredi 01/04, où 566 personnes étaient hospitalisées). A noter que les transferts d'Îlede-France sont comptabilisés dans ce total :
  - 130 personnes dans le Calvados
  - 69 dans l'Eure
  - 65 dans la Manche
  - 63 dans l'Orne
  - 350 dans la Seine-Maritime
- Parmi elles, 209 sont en réanimation (soit une augmentation de 27,4 % en 72h, depuis le mercredi 01/04, où 164 personnes étaient en réanimation. A noter que les transferts d'Île-de-France sont comptabilisés dans ce total.
- 296 personnes sont retournées à domicile
- L'Agence régionale de santé a été informée ce jour du décès à l'hôpital de 6 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 : 2 dans le Calvados, 1 dans l'Eure, 1 dans la Manche, et 2 dans la Seine-Maritime. Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 99 en Normandie (âge médian de 82 ans).

Au cours de la journée du 3 avril, **90 passages** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrés **dans les services d'urgences hospitalières de la région**. Ils représentent 8,8 % de l'activité totale tout âge. Pour cette même journée de vendredi, **58 consultations** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrées **par SOS Médecins en Normandie**. Elles représentent 21 % de l'activité totale tout âge des associations SOS Médecins de la région.

## Cas confirmés

- Du 24 février à aujourd'hui, **1 843 personnes ont été testées positives au COVID-19\*** en Normandie (+ 126 nouveaux cas depuis hier) sur un total de 10 867 prélèvements\* réalisés, soit 17 % de positivité.
- \* Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en EHPAD, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes. Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire.

#### Situation épidémiologique en Normandie

Tous les départements normands sont considérés comme zone d'exposition à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle le nécessaire respect des mesures de confinement.

## Un numéro, le 116.117

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19?: je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU- Centre 15.

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient (hors urgences vitales).

# Rappel des recommandations

## Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Rester chez soi (dispositif de confinement de la population)
- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir systématiquement au télétravail lorsque c'est adapté
- Limiter ses déplacements au strict nécessaire
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

# Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : <u>Site du gouvernement</u>, <u>Site du Ministère des solidarités et de la santé</u> , <u>Site de Santé publique</u> <u>France.</u>